

DÉCLARATION DES REPRÉSENTANT.ES DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'ÉDUCATION

—

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE FRESNEL (CAEN) – 02 FÉVRIER 2023

Avant de traiter l'ordre du jour, il semble incontournable d'évoquer le mouvement de grèves et de manifestations d'ampleur qui s'est constitué contre la réforme des retraites. À l'initiative d'une intersyndicale complète, ce sont 25.000 puis près de 30.000 manifestants qui ont défilé dans les rues de Caen entre le 19 et le 31 janvier dernier. La colère est grande dans tout le champ interprofessionnel. Elle l'est également dans l'Éducation, avec des personnels qui ne s'imaginent pas travailler deux ans de plus avec des conditions de travail qui n'ont de cesse de se dégrader d'année en année, et ceci sans revalorisation salariale à la hauteur des tâches sans cesse croissantes qui leur incombent. Que dire également du violent mépris affiché envers les professeurs de technologie qui apprennent par voie de presse, quelques jours avant leur prise de connaissance de la DHG de leur collègue, que leur ministre supprime leur discipline en classe de sixième, renouant avec le cynisme de son prédécesseur ? Aux côtés des autres salariés du public et du privé, les personnels de l'Éducation seront encore nombreux dans les rues mardi 7 février et samedi 11, déterminés à se faire entendre d'un gouvernement qui semble ne plus rien écouter d'autre que ses cabinets de conseil et aveuglé par une doctrine libérale qui ne s'embarrasse guère ni de l'examen contradictoire sur l'état des retraites établi par le président du COR lui-même, ni des appels à l'aide des personnels de l'Éducation qui restent sans réponse.

Le conseil d'administration de ce jour traite du sujet de la répartition des moyens d'enseignement dans notre lycée et des mesures de postes associées qui en découlent. C'est la même logique qui prévaut : depuis trop longtemps, ils se suivent et se ressemblent par ce qu'ils disent du traitement qui nous est imposé. En effet, pour la cinquième année consécutive, le lycée Fresnel – comme la plupart des lycées de notre académie – réussit encore une fois à obtenir une dotation horaire insuffisante (au vu des effectifs prévus à la rentrée prochaine et de la structure qui aurait dû en découler), tout en accablant d'heures supplémentaires les enseignantes et les enseignants pourtant déjà à bout. En dépit des belles phrases rassurantes de notre ministre, si le discours a certes changé dans la forme, force est de constater que rien ne change quant au traitement réellement infligé au service public d'Éducation. Toujours plus d'élèves par classe et par groupe, toujours plus de classes et de groupes par enseignant.e. Toujours plus d'élèves dans notre lycée, mais moins de personnel vie scolaire pour les encadrer. Et en même temps, aucune revalorisation de l'ensemble des personnels à hauteur de l'inflation n'est envisagée : travailler plus pour gagner moins, telle est la trajectoire qui semble guider nos gouvernants à l'Éducation.

Dans le détail, c'est donc le même constat qu'à l'accoutumée : une sous-dotation au vu des besoins d'enseignement. Drôle de récompense, alors que l'on est en droit de se féliciter du dynamisme de notre établissement. En effet, grâce à l'implication de tous les personnels, on observe une attractivité sans cesse croissante avec des effectifs en hausse continue, des résultats aux examens très satisfaisants, une offre de formation complète et qui a encore vocation à s'enrichir l'année prochaine avec un projet d'ouverture d'une option cinéma et audiovisuel, des voyages scolaires, des sorties et des échanges nombreux et variés, ...

Cependant, malgré un effectif actuel de neuf classes de première générale à plus de 32 élèves de moyenne, il n'y a pas de neuvième terminale prévue à la rentrée prochaine, la DOS anticipant un surprenant départ de 20 élèves de première générale vers d'autres cieux, sans compter d'éventuels redoublants de terminale qui auront échoué à l'examen. Allons-nous vers des classes de terminales qui seront toutes à 36 élèves ou plus ? Cela ne s'arrête pas là : le ministre a annoncé au début de l'hiver un timide retour des mathématiques pour tous les élèves de première générale ne choisissant pas la spécialité.

Au-delà de cette mesurette, qui au passage ne règle en aucun cas la place des mathématiques dans le lycée dans le cadre de la réforme actuelle, notre rectorat n'a tout simplement pas doté les lycées de notre académie des heures nécessaires à cet enseignement, s'affranchissant scandaleusement de ses obligations légales. Pour la première fois, un enseignement obligatoire, pourtant prévisible dans la structure présentée ce jour, devra donc attendre la seconde phase et son cortège d'heures supplémentaires pour recevoir sa dotation horaire. Il en sera de même pour la neuvième terminale générale si elle finit par nous être accordée en juin prochain au regard des effectifs, ce qui, à défaut d'être inhabituel, n'en reste pas moins intolérable. Tout cela mis bout à bout, c'est une dotation qui pourrait *in fine* aller au-delà d'un ratio de 15 % d'heures supplémentaires, comme il y a deux ans avec toutes les crispations qui avaient éreinté les équipes au moment de ventiler ces moyens au début de l'été. Plusieurs équipes pédagogiques disciplinaires ont anticipé cette situation conflictuelle qui avait laissé des traces, et ont déjà indiqué aux représentant.es de notre collège qu'ils refuseraient collectivement toute heure supplémentaire au-delà de ce que les statuts leur imposent, à savoir deux heures pondérations incluses pour un collègue à temps plein sans contre-indication médicale.

Prenant acte de la situation parfois intenable dans laquelle la dotation risque de mettre nos collègues, nous voterons contre la répartition proposée, même s'il s'agit bien de rejeter le volume de dotation qui nous est alloué, notoirement insuffisant au vu des besoins et structurellement irrespectueux de nos statuts et missions. Les représentants syndicaux élu.es accompagneront également tous les collègues mettant en œuvre leur droit à avoir des états de service compatibles avec leur santé et une qualité de service rendu aux élèves et à leur famille à la hauteur des missions qui leur sont confiées.

Les représentant.es du collège des enseignants et des personnels d'éducation du lycée Fresnel